

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 23 FÉVRIER 2010

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle du personnel le
23 février deux mille dix à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry
Mélanie Desjardins
Louise Gagné
Josée Jean
Lynda Poulin
Liette Savoie
Carole Veillette

MM. André Dulac
Christian Emond
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absentes : Mmes Carole Lepage
Chantal Poliquin
Fanny Veilleux
Marise Verville

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Emond.

ADOPTION ORDRE DU JOUR

CE-469-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION PROCÈS- VERBAL DU 26 JANVIER 2010

CE-470-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 26 janvier 2010, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée

Information et correspondance

Comité de parents :

Il n'y avait pas quorum.

Service de garde :

**RÈGLES DE
FONCTIONNE-
MENT DU
SERVICE DE
GARDE
2010-2011**

CE-471-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur André Dulac,
QUE les règles de fonctionnement du service de garde 2010-
2011 soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE

Modification au régime pédagogique :

Monsieur Roy présente quelques modifications au régime pédagogique.

Suivi à l'élaboration du plan de réussite et du projet éducatif :

Carnaval de Sacré-Cœur/St-Viateur.
Inscriptions en 2^e année dans les classes à vocation particulière en musique.

**GRILLES
MATIÈRES
2010-2011**

CE-472-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE les grilles matières soient acceptées telles que
présentées.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-473-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20h35.

Christian Emond, président

Suzanne Aubry, secrétaire

